

LA CROIX

Coronavirus : des réfugiés se portent volontaires pour travailler dans les champs

Par Valentin Scholz, le 3/4/2020 à 12h02

La préfecture de Seine-et-Marne mobilise, depuis lundi 30 mars, des migrants volontaires ayant le statut de réfugiés pour travailler dans les exploitations agricoles, qui, à l'approche des ramassages, manquent de saisonniers dans le contexte du Coronavirus.



Ses journées sont longues, partagées entre les repas, le sommeil et l'ennui. Mohamud, 36 ans, vit actuellement au centre provisoire d'hébergement de Vaux-le-Pénil, près de Melun (Seine-et-Marne). Afin d'« être fatigué pour quelque chose », ce réfugié soudanais s'est porté volontaire pour travailler dans les champs.

→ EN DIRECT. Coronavirus : Bac, brevet, cours... Jean-Michel Blanquer annonce de nouvelles mesures

Lundi 30 mars, la préfecture de Seine-et-Marne (77) a fait savoir qu'elle menait un dispositif intitulé « Main-d'œuvre saisonnière, les réfugiés en renfort ! ». Le principe : faire face « aux difficultés de recrutement par la profession agricole » et « aux besoins en main-d'œuvre exprimés » en mobilisant des réfugiés, précise le communiqué dans le contexte du coronavirus.

Une soixantaine d'hommes, principalement originaires de la Corne de l'Afrique et des pays avoisinants et bénéficiant du statut de réfugié en France, se disent prêts à participer à l'opération. Ils ont manifesté leur

intérêt auprès des cinq centres d'hébergement provisoires que compte la Seine-et-Marne.

Un peu d'argent et une expérience

« *Nous sommes en guerre sanitaire,* » rappelle Sory, 24 ans, originaire de Guinée et qui préfère utiliser un prête-nom. « *Des gens doivent travailler pour que les autres puissent vivre dans le confinement. De plus, cela va me rapporter un peu d'argent mais aussi une expérience* », justifie celui qui suit en parallèle une formation en informatique.

Coronavirus : l'agriculture manque de bras

Le dispositif prévu par la préfecture de Seine-et-Marne doit combler le manque de travailleurs saisonniers. Chaque année, des Portugais, des Algériens, des Marocains ou des citoyens des pays de l'Est rejoignent les exploitations françaises pour le ramassage printanier des fruits et légumes. Avec la fermeture des frontières due au Covid-19, les effectifs sont affaiblis.

D'ici à quelques jours, les agriculteurs du département pourront ainsi se présenter devant la Chambre d'agriculture pour faire part de leurs besoins en main-d'œuvre. Ils seront mis en relation avec les volontaires pour établir des contrats de deux ou trois mois, rémunérés au moins au SMIC.

« Un job temporaire »

Au bout du fil, Mohammed, 24 ans et fan du Real Madrid, glisse dans un français encore un peu hésitant qu'il a fui la guerre au Soudan, par le parcours chaotique que beaucoup de ses compatriotes ont emprunté avant lui. Le Tchad, la Libye, l'Italie. Le jeune homme a obtenu le statut de réfugié en France il y a quelques mois : « *Je suis bien ici. Ce travail va me rapporter de l'argent pour que je puisse ensuite me payer un loyer.* »

Le coronavirus impacte aussi le droit des étrangers en France

« *C'est un job temporaire,* reconnaît Thierry Coudert, le préfet de Seine-et-Marne. *Mais on essaie de mettre ces réfugiés sur des pistes tout en répondant aux besoins de l'économie française.* » La mesure a pourtant fait naître une polémique depuis deux jours, via les réseaux sociaux. Certaines voix dénonçant un « esclavagisme » déguisé. La préfecture du 77 a indiqué mardi 31 mars dans un tweet que « *les réfugiés se sont portés volontaires. Ils seront rémunérés comme tous les ouvriers agricoles avec un titre de travail. Ils travailleront dans les conditions sanitaires garanties avec, bien évidemment, la mise en place des gestes barrières* »

Difficile néanmoins de se projeter pour ses travailleurs, qui ont déjà attendu de longs mois avant d'obtenir leur statut de réfugié. « *Après ça, j'aimerais poursuivre ma formation pour devenir informaticien, garder mon appartement et avoir une voiture comme les gens normaux* », espère Sory. Le dispositif est susceptible d'être élargi à d'autres secteurs en fonction des besoins. Et des forces vives.

Valentin Scholz